



Communiqué de presse

Paris, le 26 février 2026

Crédit Agricole lance ORIANCE : l'assurance vie simplifiée, moderne et accessible pour tous

Oriance, c'est la nouvelle génération d'assurance vie simple, évolutive et nativement digitale de Crédit Agricole Assurances. L'objectif : offrir un contrat unique, modulable, accessible en agence ou en *selfcare*, et capable d'accompagner chaque étape de vie, du premier projet d'épargne à la gestion patrimoniale la plus sophistiquée.

Une réponse directe aux besoins d'accessibilité et de pédagogie financière

L'épargne et la préparation de la retraite sont au cœur des préoccupations des Français, qui expriment aujourd'hui un besoin croissant de pédagogie financière, de simplicité et d'accompagnement pour mieux préparer leur avenir.

Commercialisée depuis le 23 février 2026, l'offre s'adresse à tous les clients particuliers des Caisses régionales de Crédit Agricole, des jeunes actifs aux profils patrimoniaux. Elle simplifie l'assurance vie et répond aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée grâce à un parcours d'adhésion nativement digital, *mobile first*, intuitif et pédagogique. En facilitant/simplifiant l'accès à l'assurance vie, Oriance répond à un véritable enjeu d'inclusion financière et confirme la volonté de Crédit Agricole Assurances d'aider chacun à devenir acteur de son épargne.

Ce contrat multisupports remplace Prédissime 9 Série 2 et Floriane 2, fermés à la commercialisation au 1er trimestre 2026.

Le choix d'une adhésion 100 % *selfcare* ou avec un conseiller

Les clients peuvent adhérer et gérer leur contrat en agence ou en totale autonomie, depuis l'application [Ma Banque](#) et leur espace digital. Ils bénéficient ainsi d'un parcours simple, tout en conservant à tout moment l'appui et l'expertise des conseillers des Caisses régionales de Crédit Agricole. Ce modèle hybride allie la liberté du digital et la valeur du conseil, pour s'adapter finement aux attentes et aux besoins de chacun.

Ce nouveau produit a été conçu pour répondre à l'ensemble des besoins d'épargne en s'appuyant sur les univers d'investissement éprouvés de Floriane 2 et Prédissime 9 Série 2, enrichis de nouveaux supports Amundi – ETF, fonds d'actifs non cotés et gamme responsable. Les frais sur versements initiaux, libres et programmés sont portés à 0 % pour toute opération réalisée en *selfcare* jusqu'au 31/12/2026.

Enfin, comme les contrats des gammes Prédissime 9, Floriane et ceux destinés à la clientèle Banque privée (Anaé), il bénéficie des animations de PAB préférentielles sur encours et/ou versement, renforçant l'attractivité et la compétitivité de l'offre.

Un contrat clair, modulable et pensé pour tous les profils d'investisseurs

Le contrat s'organise autour de deux formules claires – Essentielle dès 300 € et Premium dès 5 000 € – offrant un accès complet aux grandes classes d'actifs, du fonds en euros aux unités de compte. Crédit Agricole Assurances affirme ainsi une offre compétitive et lisible, avec des frais de gestion harmonisés à 0,80 % maximum (hors mandat d'arbitrage), des arbitrages gratuits et illimités, et une grande souplesse d'utilisation. La formule Premium ouvre par ailleurs un large univers d'investissements, accessible à tous les profils d'épargnants.

Les clients peuvent choisir le mode de gestion qui leur correspond :

- gestion libre, pour piloter soi-même son contrat ;
- gestion conseillée, pour être accompagné dans ses décisions d'investissement ;
- mandat d'arbitrage, pour déléguer la sélection et l'arbitrage des unités de comptes aux experts Amundi.

Adapter son contrat à ses projets : Essentielle ou Premium

ESSENTIELLE

- Dès 300 € en versement initial,
- Versement libre dès 100 € et versements réguliers dès 50 €/mois
- Investissement progressif possible via mandat d'arbitrage
- Près de 50 supports en unités de compte (hors mandat d'arbitrage)
- Accès automatique à la formule Premium à partir de 5 000 €
- 2 mandats d'arbitrage dès 1 000 € : Amundi Investissement et Amundi Investissement Engagé

PREMIUM

- Dès 5 000 € en versement initial
- Versement libre dès 100 € et versements réguliers dès 50 €/mois
- Près de 150 supports en unités de compte (hors mandat d'arbitrage)
- Plusieurs options de gestion financière pour ajuster ses investissements selon l'évolution des marchés
- Gestion conseillée
- 2 mandats d'arbitrage dès 1 000 € : Amundi Investissement et Amundi Investissement Engagé
- Frais de gestion réduits sur le fonds euros à partir de 100 000 €

Séverine Tourtois, Directrice Epargne Retraite Individuelle de Crédit Agricole Assurances, indique : « Avec Oriance, Crédit Agricole Assurances franchit une nouvelle étape stratégique dans l'accompagnement de ses clients et la modernisation de son offre d'assurance vie. Dans un environnement où les épargnants cherchent des solutions claires et engageantes, nous avons conçu un contrat qui répond aux attentes d'une nouvelle génération : plus simple, plus lisible, plus digital, mais toujours sécurisé et performant. Oriance combine la puissance d'un grand assureur, l'expertise d'une société de gestion renommée, la proximité du 1^{er} réseau bancaire français et l'expérience utilisateur des meilleures plateformes en ligne. C'est une offre qui démocratise l'investissement, tout en accompagnant chaque client dans la construction de ses projets de vie. Cette évolution témoigne de notre capacité à innover dans un marché exigeant, et à rester proches de nos clients en leur offrant des solutions modernes et efficaces. »

L'offre en bref

- Une offre simple, personnalisable et évolutive
- Disponible auprès du Crédit Agricole via l'application [Ma Banque](#) ou l'espace client en ligne
- Une tarification attractive, notamment sur les frais d'arbitrage (gratuits) et les frais de gestion
- Dès 300 € à l'adhésion
- 2 formules : Essentielle et Premium
- Frais d'entrée : 1% maximum*(0% en selfcare jusqu'au 31/12/2026)
- Gestion en autonomie ou avec l'appui d'un conseiller Crédit Agricole
- Un large univers d'investissement, dont ETF, fonds non cotés et gamme responsable

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2025, Crédit Agricole Assurances compte plus de 7 100 collaborateurs. En 2025, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 52,4 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Géraldine Bailacq +33 (0)6 81 75 87 59

Nicolas Leviaux +33 (0)6 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)7 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr